

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DES HAUTEURS
CTE MATAPEDIA**

À une séance extraordinaire de la municipalité des Hauteurs tenue lundi le 13 décembre 2021, au lieu ordinaire des séances et à 19 h sont présents/tes M. Mathieu Michaud, M. Steeve Michaud, M. Jason-Steeve Bernier, M. François St-Laurent, M. Jean-Rock Michaud et M. Donald Lavoie tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M^{me} Gitane Michaud, Mairesse.

La directrice générale/sec.-trés. Pascale Fortier, est présente.

OUVERTURE

Après un moment de silence M^{me} la mairesse ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 21-12-13-262

Il est proposé par M. François St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Résolution numéro : 21-12-13-263

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal des Hauteurs accepte les prévisions budgétaires 2022 au montant de 1 194 582 \$ pour les revenus et un montant égal pour les dépenses, budget équilibré tel que recommande le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS POUR LES ANNEE 2022-2023-2024**

Résolution numéro : 21-12-13-264

Il est proposé par M. Jason-Steeve Bernier et résolu que le conseil municipal des Hauteurs accepte les prévisions du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2022-2023-2024 conforme aux exigences du Ministère des Affaires Municipales qui se répartit comme suit:

Année 2022	Année 2023	Année 2024
70 000 \$	75 000 \$	80 000 \$

Total des dépenses anticipées 225 000 \$

La ventilation des ces immobilisations apparaît au formulaire PT-1 du cahier du Programme triennal des immobilisations.

Adopté à l'unanimité.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 21-12-13-265

À 19 h 12 sur proposition de M. Jean-Rock Michaud, la séance est levée.

Mme Gitane Michaud, mairesse

Mme Pascale Fortier, dg/sec.-trés.